

Lors de ce CCE, la Direction a cantonné son expression à une énumération des axes d'information comptables et économiques nécessaires pour évaluer le niveau d'intervention

pour dérisquer le bilan. Selon la Direction c'est à partir du bilan financier 2011 clôturé au 31 décembre que se fera une étude minutieuse et les arbitrages qui en découleront.

Nous pouvons noter cependant dans le journal le Kiosque, les très bons résultats du Groupe au niveau de l'assurance et de banque.

En effet, le développement du Groupe se mesure par sa croissance organique, la force de la marque, la confiance des clients et par l'engagement des équipes du Groupe qu'elles soient administratives et/ou commerciales. Du reste, presque partout le développement est supérieur à celui de 2010 et les marges techniques sont en progression.

Son moteur économique est très solide et la direction indique que le groupe peut traverser la crise.

Cependant chaque jour les médias se déchaînent sur la situation du Groupe échafaudant différentes hypothèses qui parfois se contredisent. La crise économique et financière impacte directement la situation financière du

Groupe, de par la baisse des perspectives de croissance des pays de la zone euro, de l'aggravation de la situation de la dette souveraine de plusieurs états et de la forte instabilité de la Bourse.

Il ne faudrait pas oublier néanmoins que ce sont les dirigeants du Groupe parfois sur recommandations des pouvoirs publics, qui ont pris des risques dans le casino boursier et qui plus est, en y investissant en actions le double par rapport aux autres assureurs. De la même manière, en s'engageant de façon importante dans les dettes souveraines, qui obligent le Groupe à faire des provisions de plus en plus importantes.

La direction écrit que la situation est difficile, mais qu'elle n'est pas insurmontable et notre Groupe dispose de beaucoup d'atouts pour passer ce cap difficile.

La CGT considère que ces atouts se retrouvent dans tout le Groupe. Ce n'est pas le personnel que se soit de Groupama SA, des filiales ou des caisses régionales, qui doivent supporter, la perte de leur emploi, un changement de métier, de sites... Il n'y a aucune raison pour que les

salariés fassent les frais des décisions des dirigeants du Groupe.

Les autorités de tutelle et les pouvoirs publics devront être facilitateur de solution pour notre Groupe pour éviter tout risque systémique sur la place financière.

Pour la CGT, à l'heure des choix de la direction générale, qui va impacter le Groupe immédiatement et pour les années à venir, il faut conserver l'outil de travail et donc l'unicité de Groupama. Ce n'est pas aux salariés de payer l'addition de la politique expansionniste de la direction.

Lors de ce Comité Central d'Entreprise les élus ont posé beaucoup de questions rassemblées en 5 thèmes relatifs :

- à la Gouvernance : quel bilan peut-être tiré de la gouvernance du groupe ?
- à l'état du portefeuille d'actifs : d'actions, de participations stratégiques et non, d'obligataire pays du sud et autres, d'actif immobiliers, de participation dans la Silic, de valorisation des entreprises filiales...
- à l'impact sur les comptes : les fonds propres, de la solvabilité, du stock de provision, des réserves de capitalisation, de l'écart d'acquisition à l'international, des marges de solvabilité, des scénarii détaillés et de l'évolution de la collecte brute
- aux plans d'économies, aux réorganisations
- aux cessions éventuelles d'actifs et à la stratégie future, de restructurations sociales, de renforcement des capitaux propres (investissement en capital, dettes hybrides..), et la configuration future possible pour le groupe.

La direction ne répondant pas à une grande partie des questions, toutes les organisations syndicales ont voté à l'unanimité le Droit d'Alerte et la désignation de l'expert comptable pour assister le comité central d'entreprise afin de déterminer la situation réelle du Groupe.

Cette première initiative a pour objet de créer les conditions d'une maîtrise de la situation du Groupe et donc à partir de cette connaissance, l'élaboration de mesures adéquates pour réparer les dégâts provoqués par les placements hasardeux de nos dirigeants.

Il y a besoin de conserver notre "outil industriel" donc notre outil de travail qui compose l'activité dans tous les périmètres imbriqués de Groupama. C'est garantir le maintien des emplois, des sites et des entreprises dans toutes les entités du groupe.

Concernant l'unité d'action dans ce dossier, nous ne pouvons que déplorer la volonté d'écarter notre organisation syndicale dans cette période où il y a besoin de toutes les forces vives et de se rassembler dans ce moment difficile.

L'unité syndicale n'empêche pas chaque organisation syndicale de pouvoir s'exprimer sur la situation délicate que vit le groupe. L'unité de tout le monde y compris des salariés est indispensable.

Les salariés ne sont pas responsables des décisions de la Direction Générale, et encore moins de la crise qui traverse les marchés financiers. Ils ne doivent pas être la variable d'ajustement de cette situation.

Nous devons donc prendre toute notre place dans le débat et les arbitrages à venir. La mobilisation et l'action, dans l'unité la plus large des salariés, permettront de trouver une issue sociale.

Pour rappel, le CCE ne concerne que les entreprises Groupama SA, Groupama Supports et Services, Gan Assurances, Gan Eurocourtage, Gan Prévoyance, Gan Patrimoine, Groupama Gan Vie.

Les caisses régionales ainsi que les autres entreprises filiales Groupama ne sont pas sur ce périmètre bien qu'elles comportent la grosse majorité des salariés.